

Association de communes Mobul Rapport de gestion de l'exercice 2020

Rapport sur les comptes de l'exercice 2020 à l'attention du Comité de Direction

1. RESULTAT

Les charges de fonctionnement s'élèvent à Fr. 3'699'406.97. Le budget prévoyait des charges pour un montant de Fr. 3'622'180.00. **L'augmentation des charges par rapport au budget est de Fr. 77'226.97.**

Les produits de fonctionnement s'élèvent également à Fr. 3'699'406.97. Il s'agit du montant des charges de fonctionnement qui ont été facturées aux Communes membres ainsi que des subventions cantonales.

Le résultat net de fonctionnement, **avant comptabilisation des soldes aux communes**, fait apparaître un excédent de produits de Fr. 976.43. Le montant final nécessaire à l'équilibre des comptes sera décompté aux Communes.

Par rapport au budget, nous signalons seulement les écarts significatifs, à savoir :

	Budget	Comptes	Différences
Dépenses de fonctionnement			
Mandat administratif (020.310.00)	60'000.00	68'182.70	+8'182.70
Entretien du réseau (650.314.00)	250'000.00	236'083.35	-13'916.65
Honoraires et frais d'étude (650.318.10)	20'000.00	75'121.60	+55'121.60
Honoraires divers (790.318.00)	150'000.00	184'507.05	+34'507.05
Recettes de fonctionnement			
Subventions cantonales pour les études (650.461.10)	10'000.00	51'664.75	+41'664.75
Subventions cantonales pour l'exploitation (650.461.20)	1'632'000.00	1'678'547.00	+46'547.00
Participations communales (Chap.9)	1'794'290.00	1'793'313.57	-976.43

2. COMPTES DE FONCTIONNEMENT

a) Administration

01 Législatif et Exécutif

012 Exécutif (comité de direction, commissions)

Les jetons de présence s'élèvent à Fr 2'415.00 alors qu'un montant de Fr 4'200.00 était inscrit au budget.

02 Administration

020 Administration générale

La facture de la Ville de Bulle s'élève à Fr 68'182.70 pour les prestations d'administration, de gestion technique, de secrétariat ainsi que pour la tenue de la comptabilité pour l'année 2020. Le budget prévu pour ce poste était de Fr 60'000.00.

Les frais de publication et d'annonces totalisant Fr 729.55 correspondent aux frais de convocations des Assemblées des délégués.

b) Culture et loisirs

32 Médias

320 Informations et communications

Les frais internet de Fr 5'578.55 sont essentiellement constitués des coûts de mise en place du nouveau site internet.

Le poste communication générale a été dépassé de Fr 794.05 en raison des nombreuses informations déposées sur le site internet lors de la mise en consultation du PA4.

c) Transports et communications

65 Trafic régional

650 Trafic d'agglomération

Les travaux de la ligne 3 se sont terminés en décembre 2020 et se montent, y compris une provision de Fr.125'000.00, à Fr 236'083.35. Les travaux de réfection de l'arrêt de bus de la gare de Vuadens n'ont pas été réalisés en raison du projet Valtraloc à venir. Les subventions cantonales pour les travaux, prévues pour un montant de Fr 115'000.00, seront effectivement imputée en 2021.

Les honoraires et frais d'études s'élèvent à Fr 75'121.60. Une subvention cantonale y relative a été perçue pour un montant de Fr. 51'664.75. Subventions déduites, le dépassement s'élève à Fr. 13'456.85. Ce dépassement est en lien avec les analyses complémentaire au réseau des bus et de la répartition des recettes Frimobil.

Le contrat de prestations s'élève à Fr 3'000'000.00 pour un budget de Fr 3'000'000.00. Le montant versé en trop aux TPF en cours d'exercice n'apparaît pas, car il a été comptabilisé en avance de charge sur 2021 par un transitoire. Même chose pour la subvention cantonale d'exploitation y relative.

Les subventions cantonales sur l'exploitation du réseau totalisent Fr. 1'678'547.00, soit une augmentation de Fr. 46'547.00

69 Trafic, autres tâches

690 Autres tâches du trafic

Aucuns frais internet pour la mise à jour des horaires sur le site n'ont été facturés en 2020.

d) Environnement

79 Aménagement

790 Aménagement du territoire

Les honoraires comptabilisés pour un montant de Fr. 184'507.05 représentent les études en lien avec le développement du PA4. En plus des prestations habituelles de coordination, une analyse du plan directeur cantonal, respectivement du plan directeur régional, a nécessité un travail important, raison du dépassement de Fr. 34'507.05

Une demande de subvention, au sens de la nouvelle Loi cantonale sur les agglomérations, pour les études du PA4 a été transmise au canton en tout début d'année.

L'imputation interne de Fr. 60'881.65 concerne la dernière tranche de l'amortissement du PA3 facturé aux communes.

e) Finances

94 Gérance de la fortune et des dettes

940 Intérêts et amortissements

Les frais bancaires se sont élevés à Fr 545.20.

941 Participation des communes

Les participations des communes s'élèvent à Fr 1'793'313.57. La somme de Fr 1'794'290.00, selon le budget, a déjà été facturée. Le solde final sera décompté aux communes après l'approbation des comptes par l'Assemblée des délégués, soit Fr. 976.43 reversés par Mobul.

Comme précédemment, les participations des Communes ont été divisées en deux parties, soit administration et transports étant donné que la Commune du Pâquier ne participe pas aux frais de transports.

3. COMPTES D'INVESTISSEMENTS**a) Transports et communications**62 Routes communales et génie civil620 Routes communales et génie civil

La subvention reçue de la Confédération pour Fr 1'131'343.00 sera redistribuée en 2021 selon les statuts.

4. COMPTES AU BILAN**a) Actifs**

102.0	Raiffeisen c/c 57039.43	Fr. 1'202'248.28, montant correspondant au solde du c/c bancaire.
115.0x	Débiteurs Communes	Fr. 1'391.25, il s'agit du montant à récupérer auprès des communes selon tableau de répartition.
130.00	Avances de subventions	Fr. 351'200.00. Pas de variation sur 2020.
139.00	Produits à recevoir	Fr. 180'281.75. Subvention à recevoir concernant les honoraires et études, ainsi que le montant versé en trop aux TPF.
141.1	Honoraires étude PA 3	L'investissement est totalement amorti fin 2020.

b) Passifs

200	Fournisseurs divers	Fr 152'894.60 totalisent les diverses factures à payer au 31 décembre 2020.
200.0x	Créanciers Communes	Fr 2'367.68, il s'agit du montant en faveur des communes selon le tableau de répartition.
230.0	Subventions à redistribuer	Fr 1'454'859.00, ce montant correspond au solde des subventions ressortant des comptes d'investissements.
240.0	Provisions	Fr. 125'000.00, c'est le montant d'honoraires estimé pour la finalisation des études et travaux de la ligne 3.